

PAR ALAIN MATHIEU (57)



président d'honneur de  
Contribuables associés

## Créer de la **valeur** là où **personne** n'en voit

La place de l'entreprise dans la société française ne sera celle que souhaitent les Français qu'après un changement substantiel des idées et des personnes. Il faut faciliter la tâche des entrepreneurs et leur faire confiance pour créer de la valeur là où personne n'en voit.

■ Le rôle d'un patron de PME a été fort bien décrit au siècle dernier par Auguste Detœuf : « Toute son activité, tout son débrouillage, toute son adaptation quotidienne à une situation sans cesse changeante, toute cette action qui exige des décisions, des risques, des responsabilités ininterrompues est tout le contraire de l'action d'un salarié. » Il faut donc lui faciliter la tâche.

### Code du travail et Code des impôts

Pour que son entreprise survive, la priorité du chef d'entreprise doit être la satisfaction de ses clients et non l'application de règlements. Or, le patron français doit connaître et appliquer les 3371 pages du Code du travail (sans compter la jurisprudence), les 3450 pages du Code des impôts, etc. Si ses commandes bais-

sent, il devrait pouvoir ajuster ses effectifs et ne pas être soumis à la décision d'un juge qui estimera qu'il n'y a pas de cause « réelle et sérieuse » à sa décision de licencier. S'il dépasse cinquante salariés, il se verra imposer trente-quatre obligations et charges supplémentaires, notamment des délégués syndicaux désignés par des syndicalistes extérieurs à l'entreprise (et seuls compétents pour signer des accords d'entreprise) et des délégués au comité d'entreprise s'ajoutant aux délégués du personnel. Des inspecteurs du travail, des impôts, de la Sécurité sociale viendront s'installer chez lui, tous persuadés qu'un employeur privé est forcément un exploiteur de ses salariés.

### Les poncifs à la mode

Les dirigeants politiques français n'ont pas davantage compris que nous ne sommes plus à l'époque des plans quinquennaux et que le développement des entreprises dans les « secteurs d'avenir » ne dépend pas de leurs décisions. Ils reprennent en chœur tous les poncifs « techno » à la mode : technologies numériques, biotechnologies, nanotechnologies. Certes ces secteurs ont le vent en poupe dans le monde. Mais le problème est de savoir ce qui marchera en France dans l'avenir. Si, après la guerre, les décisions avaient été prises par des hommes politiques, les principaux nouveaux employeurs français n'existeraient pas, comme les hypermarchés, les sociétés d'intérim, Sodexo, Accor, le Club Med ou Decaux.

### Un casseur d'idées reçues

Les dirigeants politiques et administratifs et les médias ignorent une qualité essentielle dont doit faire preuve un créateur d'entreprise innovante. Celui-ci voit la possibilité de créer de la valeur là où personne n'en voit. C'est un casseur d'idées reçues. Il ne suit pas les sentiers battus. Son mérite est de se battre pour faire accepter des idées que les autres trouvent folles et pour s'attaquer à des intérêts bien défendus,

**Le développement des entreprises ne dépend pas des décisions politiques**

### REPÈRES

Le taux des prélèvements obligatoires sur les entreprises était en France, en 2010, le plus élevé d'Europe, à 18,3% du PIB, le taux de l'Allemagne étant à 12,2%, soit 6,1% en dessous de la France, ou environ 120 milliards d'euros par an. Les entreprises françaises versent des impôts et cotisations inconnus des entreprises allemandes : taxe professionnelle (maintenant remplacée par deux nouveaux impôts), taxe sur les salaires, versement transport, C3S, taxe d'apprentissage, 1,6% formation, 1% logement, 5,4% pour les allocations familiales. La rémunération totale des salariés des administrations publiques était en France, en 2011, de 13,2% du PIB et en Allemagne de 7,7%, soit 5,5% d'écart.

## Deux conceptions de la fonction publique

Les fonctionnaires allemands travaillent 41 heures par semaine, les fonctionnaires français 35 heures. Les professeurs allemands sont présents à plein temps à l'école alors que les obligations des Français vont de 15 à 18 heures. L'absentéisme public en Allemagne est le même que dans le secteur privé, alors qu'il est le double en France. Les retraites publiques françaises sont de 4 % du PIB et en Allemagne de 1,5 %. La rémunération moyenne d'un fonctionnaire français est de 23 % supérieure à celui des Allemands. Le nombre de fonctionnaires allemands a baissé de 2,2 millions depuis 1990 alors que celui des Français augmentait de 1 million. Depuis l'Agenda 2010 lancé en mars 2003 par Gerhard Schroeder, les Allemands ont en outre diminué leurs dépenses sociales : moindre indemnisation du chômage ; passage progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 65 à 67 ans ; convergence des tarifs de remboursement entre les hôpitaux publics et privés réalisée en 2009, et privatisation d'une centaine d'hôpitaux publics ; moindres dépenses de logements publics par la vente de plus de la moitié des HLM, etc.

bref de réussir l'impossible. Pour un pays comme la France, les secteurs d'avenir ne seront jamais ceux qu'imaginent les hommes politiques. Ceux-ci devraient donc abandonner les idées qu'ils chérissent : les technologies, les « pôles de compétitivité », la banque publique d'investissement, le protectionnisme, la relance par la consommation, le crédit d'impôt-recherche, etc.

### Défendre l'intérêt général

Nos politiques devraient rester modestes et, comme leurs collègues allemands, anglais, canadiens, suédois, finlandais qui ont rétabli la situation de pays en difficulté, accepter de faire confiance aux entrepreneurs, qui trouveront pour notre pays les créneaux d'avenir aux-

quels personne n'avait pensé. Mais il faudrait pour cela qu'ils défendent plus l'intérêt général que leur propre intérêt et qu'ils décident de baisser massivement les dépenses publiques, pour que nos entreprises soient au moins à égalité de charges avec les allemandes. Les Français n'ont plus confiance en leurs dirigeants politiques. Dans les sondages, pour redresser le pays, à l'inverse de leurs dirigeants et des médias, 90 % des Français privilégient la baisse des dépenses publiques, 60 % sont opposés au « Grand Emprunt » public, les deux tiers souhaitent aligner les contrats des nouveaux fonctionnaires sur ceux du secteur privé, les trois quarts sont pour la suppression d'un niveau de collectivités locales. ■



### LUNDI 20 JANVIER

À la Maison des X, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris

### RÉUNION DES ADHÉRENTS

ouverte à tous les camarades qui s'intéressent à la création ou à la reprise d'entreprises

#### ■ 18 H : Jean-David CHAMBOREDON (82)

Dirigeant du Fonds d'investissement ISAI  
Initiateur et porte-parole des « Pigeons »

L'histoire de sa mobilisation contre la fiscalité des *start-ups*.  
Comment il perçoit leur environnement actuel en France.

#### ■ 19 H : Édith LETOURNEL (81)

La reprise de e-Frontec  
Enseignements proposés au profit de futurs repreneurs.

Détails sur le site : [www.xmp-entrepreneur.fr](http://www.xmp-entrepreneur.fr)